

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
24 JUILLET 2020**

**2020-58 CRÉATION ET RECENSEMENT DE LA LISTE OU DES LISTES DES
MEMBRES POUR SIÉGER DANS LA COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES (CAO).**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 22

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 5

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 0

SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

29 JUL. 2020

RECEPISSE

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Françoise BESNARD, Henri BLANC, Laurent CHELLE, Cécile MULOT, Nicolas MORIN, Gérard VERNAY,

Les Chapelles

Paul PELLECUER

Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez

Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ, Éric JACQUEMOUD

Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET

Tignes

Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère

Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS, Gérard MATTIS

Villaroger

Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER (pouvoir à Guillaume DESRUES)

Cécile UTILLE-GRAND (pouvoir à Henri BLANC)

Morgan LE LANN (pouvoir à Gérard VERNAY)

Lionel ARPIN (pouvoir à Mathieu LECLERCQ)

Daniel EUSTACHE (pouvoir à Yannick AMET)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Paul PELLECUER

2020-58 CRÉATION ET RECENSEMENT DE LA LISTE OU DES LISTES DES MEMBRES POUR SIÉGER DANS LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO).

Le Président rappelle que par référence à l'article L1414-2 DU CGCT, la Commission d'Appel d'offres siège et a une compétence d'attribution des marchés. Elle présente un caractère permanent au cours du mandat. Elle se compose pour les Etablissements publics de l'autorité territoriale habilitée à signer les marchés concernés et de 5 membres l'assemblée délibérante élus en son sein.

Suite au renouvellement général du Conseil communautaire :

Cette commission est chargée, selon la nature de la procédure de passation mise en œuvre, de l'ouverture et de l'examen des candidatures et des offres dans le cadre des marchés soumis à une procédure de passation formalisée.

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 1414-2 relatif aux marchés publics;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016/172, en date du 22 décembre 2016 approuvant la mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise avec les dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015 prenant effet au 1er janvier 2017 ;

Le Président est membre de droit ;

Le Président procède au recensement du dépôt de la liste ou des listes pour intervenir dans la Commission d'Appel d'offres.

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
1	Gérard VERNAY	1	Guillaume DESRUES
2	Jean-Claude FRAISSARD	2	Thierry GAIDE
3	Véronique PESENTI-GROS	3	Daniel EUSTACHE
4	Serge REVIAL	4	Capucine FAVRE
5	Alain EMPRIN	5	Alexis VIVIET-GROS

VU l'avis du Bureau Communautaire réuni le 22 juillet 2020 ;

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **PREND ACTE** du dépôt d'1 liste pour servir et siéger dans la Commission d'Appel d'offres :

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
1	Gérard VERNAY	1	Guillaume DESRUES
2	Jean-Claude FRAISSARD	2	Thierry GAIDE
3	Véronique PESENTI-GROS	3	Daniel EUSTACHE
4	Serge REVIAL	4	Capucine FAVRE
5	Alain EMPRIN	5	Alexis VIVIET-GROS

AINSI FAIT ET DÉLIBÈRE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**



SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

29 JUL. 2020

RECEPISSE